

PRIX DE L'ABONNEMENT

COURRIER DU CANADA
Canada (par an) \$3.00
Canada (six mois) 1.50
Europe (par an) 4.00
Europe (six mois) 2.00
Angleterre (par an) 4.00
Angleterre (six mois) 2.00
France (par an) 4.00
France (six mois) 2.00

JOURNAL DES CAMPAGNES
Par an \$1.00
Par trimestre 0.30

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTÉRÊTS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPPAIR, Directeur-Propriétaire.

11 & 13, RUE BUADE, Québec.

LEGER BROUSSEAU, Éditeur et administrateur.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces seront insérées aux conditions suivantes :
Six lignes et au-dessous 30c
Pour chaque insertion subséquente 12c
Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion et de 8, 7, 6 et 5 centimes pour les annonces subséquentes.
Réclames : 20 centimes la ligne.

Feuilleton du COURRIER du CANADA

22 OCTOBRE 1895.—No 4

LE MYSTÈRE WENNOCK

(SUITE)

— Moi ? ah ! voilà qui est bon ! Je ne lui ai pas ouvert la bouche de ça et celui-là parlait d'un médecin.
— C'est d'elle-même qu'elle a choisi M. Carlton, et mistress Gould croyait que vous le lui aviez recommandé.
— Non pas moi ; s'il avait été question de médecin, j'aurais indiqué les Grey, qui sont de vieux patriotes. Ce n'est pas que M. Carlton ne soit un charmant homme, lui aussi, et habile. Mais donc, Judith, si mistress Gould a besoin de quelque chose, elle n'a qu'à en venir ici. Dites-le lui. Je n'ai jamais vu un jeune lady si charmante.
Judith remercia et reprit sa route en toute hâte vers la rue du Palais.

Elle avait à peine sonné qu'elle entendit mistress Gould descendre quatre à quatre la veuve ouvrit précipitamment la porte et se jeta dans les bras de Judith.

— Ah ! Judith, grâce à Dieu, vous voilà ! Comment faire ? elle est plus souffrante !
— Plus souffrante !
— Oui, sérieusement, oui. Aussi vrai que votre existence. Où est M. Carlton ?

Ses réponses, Judith se débarrassa de l'étreinte de mistress Gould et monta à la chambre de la malade.
— Ne vous laissez pas abattre, ma pauvre enfant ! dit Judith oubliant toute cérémonie. Appuyez-vous sur moi. Tout ira bien.

La jeune femme appuya la tête sur l'épaule de Judith.
— M. Carlton va-t-il venir tout de suite ? murmura-t-elle. Ne peut-on pas aller lui dire de se presser ?
— M. Carlton ne viendra pas, madame. Il est parti ce matin.

— Part-il ?
— Parti pour Londres.
Mme Gray leva les yeux, jeta un cri de douleur et laissa retomber sa tête inerte.

Judith essayait de la calmer.
— Madame qu'est-ce que cela fait ? Tous ces médecins sont des étrangers pour vous. Je suis certaine que vous serez aussi satisfaite de M. Grey que de M. Carlton. Voyons ma chère dame, ne vous désolerez pas ainsi. Tout le monde aime M. John et M. Stephen Grey. Pourquoi vous obstenez-vous à vouloir M. Carlton ?

Elle ouvrit ses yeux, remplis de larmes, et murmura à l'oreille de Judith :
— Je ne peux pas payer deux médecins, et j'ai écrit à M. Carlton.
— Payer deux médecins ! eh ! mais non, M. Carlton ne vient pas, et si M. Grey le remplace, évidemment vous n'aurez à payer que l'un d'eux. Les médecins comprennent cela, madame. M. Carlton prendra sa place de M. Grey, dès qu'il reviendra, si vous le souhaitez absolument.

— Oui, oui ! je le souhaite, je le veux. Plusieurs de mes amis connaissent M. Carlton, ils vantent son habileté, ils me l'ont recommandé expressément.
— Tout s'explique, pensa Judith.

— Qu'y a-t-il à faire ? interrompit une voix tremblante, celle de la veuve Gould.
— La première chose à faire, dit Judith, est de tâcher de ne pas perdre la tête ; la seconde est d'aller chercher l'un des MM. Grey.

— Je ne veux pas des MM. Grey, dit la jeune malade promptement, en soulevant sa tête avec peine ; je n'aime pas les Grey ; et je ne les verrai pas !
— Mais, madame, vous sachiez donc que vous êtes malade, et que vous avez besoin d'un médecin ?
— Oui, dit Mme Gray, on m'a même dit qu'il n'y avait pas de talent.

— Pas de talent, les Grey ! dit Judith en la regardant avec étonnement.
— Mme Gray mit fin à toute discussion :
— Tout de suite, madame ; mais je

— Je n'ai pas besoin d'eux, après tout, dit-elle. Je me sens beaucoup mieux, maintenant, laissez-moi seule ; je crois que je vais dormir un peu.
— Il faut qu'un des MM. Grey vienne à l'instant, dit Judith à la veuve Gould, frissonnante sur sa chaise, elle ne va pas bien.

— Mais, Judith, observa la veuve, en prenez-vous la responsabilité ? Elle a dit qu'elle ne voulait pas des MM. Grey. J'aurais donc à les payer de ma poche !
— Allons donc ! répliqua Judith, comment, vous pensez à votre poche, quand la vie d'une de vos semblables est en danger ? Montez dans sa chambre ; moi j'y vais.

Et Judith sortit en courant.
Les deux frères demeuraient dans deux maisons contiguës, situées à mi-chemin entre la maison de mistress Gould et le Lion Rouge.

M. John, généralement appelé M. Grey, occupait la maison la plus grande, qui contenait un laboratoire et une pharmacie. M. Stephen habitait la plus petite, située à côté. M. Stephen, le plus jeune des deux frères, s'était marié à vingt et un ans, et avait maintenant quarante ou quarante et un ans. M. John, qui s'était marié plus tard, avait plusieurs jeunes enfants.

La porte de la maison de M. John était ouverte. Judith, trop pressée pour sonner et pour attendre, traversa le couloir et entra dans le laboratoire.

Un garçon de seize ans y était occupé à piler des drogues dans un mortier ; un charmant garçon, non pas que sa figure fût belle en elle-même, mais son air de grande intelligence, son front large, la candide expression de ses yeux bleus au regard ferme et doux, lui donnaient un charme incontestable. C'était le seul enfant de M. Stephen Grey.

— C'est vous, Judith ? s'écria-t-il en tournant la tête ; vous entrez comme une apparition !
— Parce que je suis pressée, monsieur Frédéric. Les messieurs sont-ils à la maison ?

— Papa y est. Mon oncle John est sorti.
— J'ai besoin de voir l'un d'eux, s'il vous plaît, et bien vite.

La jeune homme sortit en toute hâte et revint avec M. Stephen.
— Eh bien, Judith, demanda le docteur qu'y a-t-il pour votre service ? Encore une dent à arracher ?

— Je voudrais vous parler en particulier, monsieur, s'il vous plaît.
Frédéric Grey s'empressa de se retirer et ferma la porte du laboratoire. Judith expliqua l'affaire à M. Stephen Grey, qui devint sérieux.

— Judith, ma fille, je préférerais ne pas m'occuper de la clientèle de M. Carlton. On pourrait croire, voyez-vous, que nous sommes envieux des malades qui s'adressent à lui et que nous cherchons à les lui enlever. Il ne faut pas qu'on puisse le penser. Il y a de la place ici pour nous tous.

— Que voulez-vous que devienne cette pauvre dame, alors ? qu'elle meure ?
— Qu'elle meure ! bonté divine !
— Mais elle mourra, monsieur, si vous ou M. Grey ne lui portez pas secours. Il n'y a pas à penser à M. Carlton ; il est à Londres.

— C'est vrai, c'est vrai, dit Stephen en hochant la tête. Alors, je vais avec vous, Judith. C'est une jeune femme, dites-vous ? Où est son mari ?
— Il est en voyage, répliqua Judith, répondant ce que lui avait dit mistress Gould.

— Frédéric, continua M. Stephen, si ton oncle rentre avant ton retour, dis-lui que je suis chez la veuve Gould. Une dame, sa nouvelle locataire, est malade.

Cependant Judith, prenant les devants, était déjà dans la chambre de Mme Gray. Elle fut surprise de la voir assise devant sa table et écrivait.
— Vous vous trouvez mieux, madame ?
— Non, je me sens plus mal. Mais j'ai besoin d'avertir une amie.

Mme Gray plaça la lettre qu'elle venait d'écrire et la mit sous enveloppe.
— Voulez-vous la mettre à la poste ? dit-elle à Judith ?
— Tout de suite, madame ; mais je

crois qu'il est trop tard pour qu'elle parte ce soir.
— N'importe, mettez-la dans la boîte à tout événement. Et maintenant je crois que vous ferez bien d'aller chercher un des médecins dont vous m'avez parlé et de le prier de venir.

— C'est fait, madame, dit Judith avec un air de satisfaction. Il me suit. Tenez, il sonne. C'est M. Stephen Grey, madame. M. Grey était sorti. Des deux frères, M. Stephen est le plus avenant. Mais tous les deux sont des hommes excellents. M. Stephen vous plaira, j'en suis sûre.

Elle sortit, emportant la lettre dont elle lut vaguement l'adresse : Madame Smith... Londres.

Il faut rapporter ici les faits dans toute leur minutie ; ils ont l'importance et l'intérêt d'une instruction judiciaire.

Dans l'escalier, Judith rencontra Stephen Grey.

(A suivre)

Les deux programmes

On avait annoncé deux Congrès socialistes qui devaient se tenir, l'un à Limoges, au mois d'août dernier, et l'autre à Brest, en octobre.

Nous n'avons pas vu de Congrès à Limoges, mais nous pouvons déjà nous rendre compte de ce que sera le Congrès de Brest, qui vient de se réunir dont on s'occupe activement et qui va être comme un vrai Concile de la secte.

Des circulaires, un manifeste, ont été expédiés aux fidèles, et on s'efforce de ne rien négliger pour donner au Congrès l'importance rayonnante et scientifique, dont les socialistes allemands sont si fiers.

Eh bien ! nous avons très franchement notre désillusion.
Le congrès de Brest ne sera pas faire un pas au programme socialiste.

Et le congrès de Limoges, s'il a lieu jamais, risque d'être tout aussi pâle et tout aussi effacé que celui de Romilly qui vient d'avoir lieu sans aucun éclat.

Désolé, les socialistes, qu'ils soient Français ou Allemands, manquent de crédence et d'envie.
C'est vraiment que nous les attendons à l'unité de doctrine.

Ils n'en veulent pas.
Et il est tout à fait impossible d'obtenir d'eux, soit à Brest, soit ailleurs, qu'ils tiennent le même langage aux ouvriers des villes et aux ouvriers des campagnes.

Dans les villes, ils sont hardis et ne se gênent point pour réclamer et promettre la mise en commun de tous les moyens de production, y compris le sol.

Mais aussitôt qu'ils arrivent devant un auditoire rural, ils mettent de l'eau dans leur vin, et il n'est plus question, mais du tout, de la suppression de la propriété individuelle et de la mise en commun des champs, des maisons et des outils agricoles.

C'est qu'il faut que le socialisme joue perpétuellement sur des équivoques et n'emploie que des moyens hypocritiques.

Le programme agraire, en un mot, est absolument l'opposé du programme urbain.

Et ce qu'on ose dire aux ouvriers des villes, on se garde bien de le dire aux ouvriers agricoles.

mais il redoute, étant propriétaire lui-même, qu'on d'autre, plus pauvre que lui et tout aussi avide, ne lui prennent également sa propriété.

— Et, dans le doute, il s'abstient et se borne, dans quelques réunions socialistes, à entonner des chants qui rappellent les temps lointains de la Jacquerie et dont la ritournelle se varie guère : " Nous n'avons plus de poulx, les messieurs les ont mangés ; nous buvons chaud ils boivent frais..."

Et les orateurs socialistes, qui vont les évangéliser, se font applaudir, nous le reconnaissons, quand devant un auditoire agricole ils tonnent contre les grands propriétaires, contre les financiers, contre l'impôt, les hypothèques, les prêteurs d'argent à taux usuraire et même le gouvernement, qui promet toujours, et n'a jamais rien fait pour diminuer les souffrances de l'agriculture.

Mais cela ne va pas plus loin, et le paysan, alors même qu'il bat des mains à l'orateur socialiste, ne se livre pas et se méfie.

Il veut bien prendre le bien des autres. Seulement il ne supporte pas qu'on menace son propre bien.

Voilà pourquoi le mal socialiste sera long, très long à s'étendre dans les campagnes.

Et c'est fort heureux, car nous serions perdus bientôt du train dont on y va, et avec tous les encouragements imprudents que la république accorde aux socialistes sous toutes les formes.

Les socialistes français feront comme les socialistes allemands, et se garderont bien de prêcher aux campagnes la socialisation de la terre.

Ils seraient reconduits à coups de fourche.

Il se bornera, comme nous l'avons vu dans les préparatifs du Congrès de Brest, à prêter diverses réformes, "compatibles", disent-ils, avec le cadre de l'organisation politique et sociale actuelle.

Et ils se contenteront, comme à Romilly, d'annoncer qu'ils brigeront légalement tous les mandats électoraux — ce qui n'est pas méchant — et ce qui est surtout fort prudent.

Ainsi nous trouvons, dans le programme de Brest, la demande de la suppression de l'impôt foncier, l'augmentation de la propriété communale par un droit de préemption qui aurait la commune, en cas d'adjudication d'immeubles.

Nous y voyons la liberté de la chasse, qui plaît tout autant aux paysans allemands qu'aux paysans français.

Nous y trouvons le crédit à bon marché avec une caisse alimentée et gérée par l'Etat.

C'est à dire que les bons apôtres du socialisme allemand s'efforcent non point pour rien détruire, mais, au contraire, pour tout améliorer.

Il n'y a pas question une seule fois de la suppression de la propriété individuelle, mais on vante les progrès qu'elle peut réaliser et les réformes heureuses qu'on peut lui faire subir.

Les socialistes français suivront les socialistes allemands dans cette voie, vous pouvez en être certains.

AVIS

M. Mathias Lillo, de Saint-Thomas de Montigny, et M. J. J. Saindon, marchand et maître poste de la Rivière-du-Loup, en bas, sont autorisés à recevoir les sommes dues pour abonnement au *Courrier du Canada* et au *Journal des Campagnes*.

La dévotion à St-Antoine de Padoue

Par l'abbé E. Delamarre, L. T. D.

Le seul manuel canadien de la dévotion à St-Antoine et de l'œuvre du Pain de St-Antoine. 2e édition augmentée. 120 pages in-32 petit Jésus. Nouveau par N. S. Bégin, Labrecque et Biais.

En vente à Québec chez tous les libraires : A. Montclair, chez Gauthier & Derome ; à Chicoutimi, au Séminaire et à l'Hôtel-Dieu.

Prix : 100 ex. 30 c., 50 ex. 60 c., 12 ex. \$1.50, l'exemplaire 15c.

JOS. P. OUELLET

Architecte et Évaluateur.
51, RUE DE LA FABRIQUE,
PRÈS DE L'HÔTEL-DE-VILLE, QUÉBEC

8 août 1895—Sm 3pmsj. 611

A LOUER.

Il y a actuellement une excellente maison pour la saison chez Charles Ouellet, sur le chemin de Cacouna, maison située sur une hauteur d'où l'on a constamment l'air embrouillé de la mer. Inutile de dire que l'on peut prendre les baignes à volonté.

12 juillet 1895. 691

Aux Messieurs

CLERGÉ

COMMUNAUTÉS

Le soussigné prend la liberté de rappeler aux membres du clergé et des communautés que son assortiment de statues de tous genres est actuellement des plus complètes, des plus variées et des plus riches.

STATUES

de St Antoine de Padoue, Groupes de la Ste Famille, Anges adorateurs, Groupes du rosaire.

Depuis quelque temps, nous avons fait de réductions importantes, et nous croyons que l'on ne peut faire mieux que de passer à notre établissement pour y examiner notre assortiment.

MICHELLE RIGALI

132 & 134,
RUE ST-JEAN.
10 août 1895—Sm 3pms 616

VOULEZ-VOUS MOURIR ?

Quand un homme est sur le point de se noyer, il n'attend pas d'être au fond de l'eau pour saisir la planche de salut. Son choix est vite fait. Dès qu'il aperçoit une planche assez forte pour le sauver, il s'y cramponne et ne la lâche que quand il est hors du danger. Ainsi doit-il en être du malade. Dès qu'il sent la maladie commencer à se faire sentir, le malade doit aussitôt recourir aux remèdes recommandés par J. E. P. Racicot, qui n'est autre qu'un remède composé d'herbes et de racines guérisseuses inépuisables. Ces remèdes sont bien supérieurs à tous ceux qui ont été présentés aux souffrants jusqu'à ce jour. Ces remèdes guérissent toujours quelle que soit la maladie ou la durée. Des malades, qui gisaient sur un lit de souffrance depuis 15 ou 20 ans ont été guéris par l'emploi de ces remèdes. Des malades réputés incurables ont recouvré la vie. Si vous ne voulez pas mourir, faites comme tout d'autre. Prenez ces remèdes, et vous vivrez heureux et contents. Sachez que vous pouvez guérir les véritables remèdes recommandés par J. E. P. Racicot.

En onze mois le total des peines infligées aux membres du parti est le suivant : DIX-HUIT ANS ET DEMI de servitude pénale, SOIXANTE-QUATRE ans de prison, 34,124 marks d'amende.

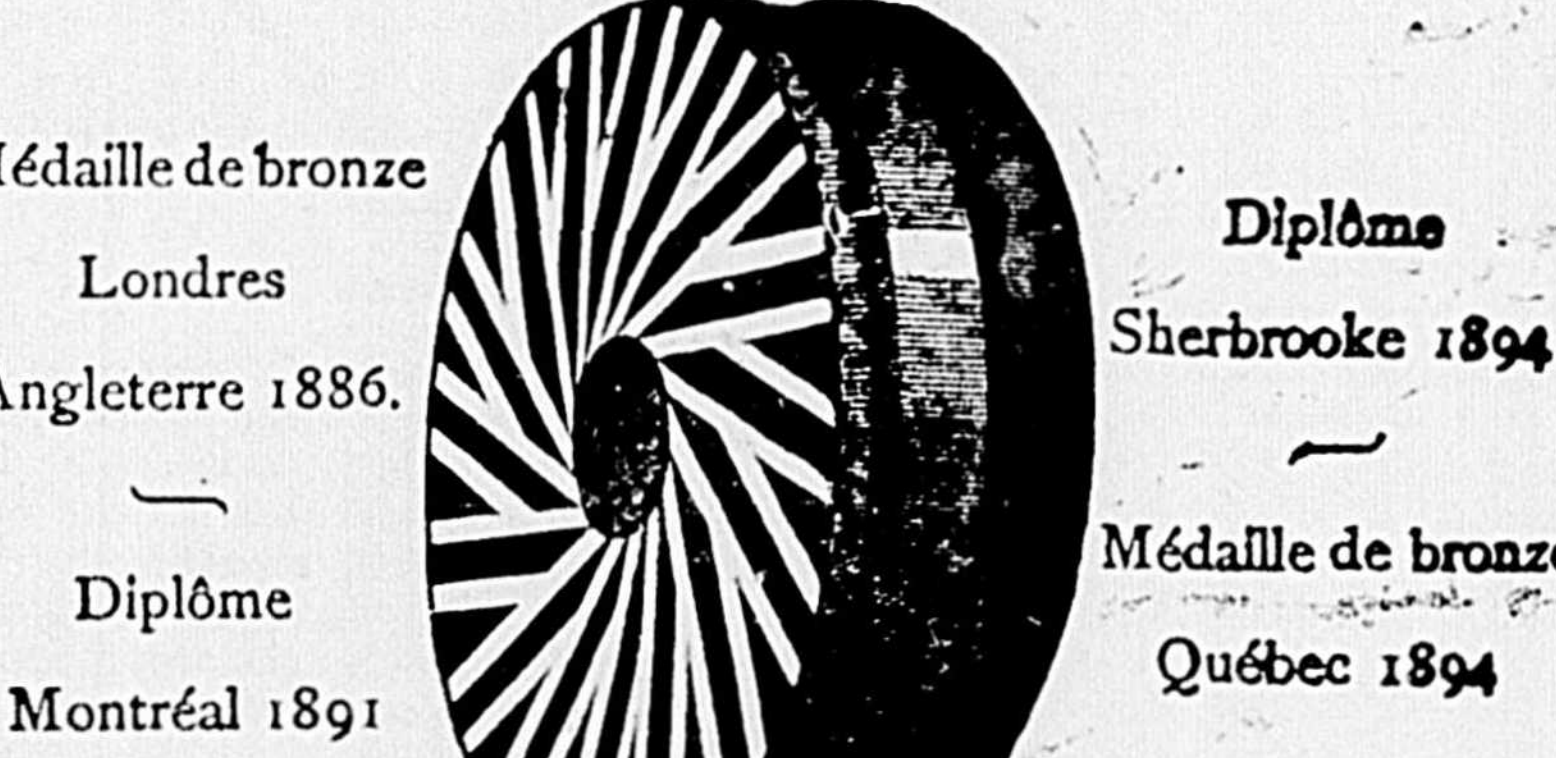
C'est Ohio, tout à fait.

Il est vrai, qu'en Allemagne, on combat le socialisme, tandis qu'en France on lui permet de tout dire, de tout faire et, par-dessus le marché, le gouvernement se laisse remonter par lui.

Paul de Cassagnac.

MOULANGES

et Pierres à moulanges renommées.



Médaille de bronze
Londres
Angleterre 1886.
Diplôme
Montréal 1891

Diplôme
Sherbrooke 1894
Médaille de bronze
Québec 1894

Moulanges supérieures à avoine, à blé et bat

Pierres meulières de France
Fabrication soignée.

40 ans d'expérience
Articles de Meunerie en g
BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL.

Compagnie Ch

QUEBEC.

LA PHARMACIE

— DE LA —
"CROIX ROUGE"
42, RUE DE LA FABRIQUE,

Bronchial Troches, 15c la boîte.
Baume Rhumal, 18c la bouteille.
Sirop de Gomme d'Epinette, 18c la bouteille.
Liniment Minard, 19c la bouteille.
"Frog in your throat" 19c la bouteille.

NOUS FAISONS TOUJOURS BON AU MEILLEUR MARCHÉ.
Téléphone, 414.

21 déc. 1894—lanol

Jamais encore une vente

De ce genre ne s'est faite à Québec comme celle qui se fait en ce moment

Au Syndicat de Québec

Coin des rues ST-JOSEPH et de la COURONNE,
QU'EN PENSEZ-VOUS ?

— AU DELÀ DE —
\$30,000.00 DE MARCHANDISES

Non seulement vendues à bon marché, mais sacrifiées
A VIL PRIX.

PEU D'ARGENT, BEAUCOUP DE MARCHANDISES.

Tout à y gagner, rien à y perdre.

AU SYNDICAT DE QUÉBEC

UN SEUL PRIX.
2 mars 1895—lanol.

VIDAL, FILS & CIE,

ONT EN MAINS :

- 1 Séparateur de crème De Laval, en bon ordre,
- 1 Engin à vapeur de 25 forces, excellent,
- 1 Chaudière horizontale de dix chevaux vapeur,
- 1 — verticale de 7 —
- 1 Grément de soies rondes, neuf ponce, 20 pds
- 1 Poney-plaieur neuf de 20 pds.
- 1 Plaque-embouteleur de 24 pds.
- 2 Turbines Leiffel et 1 Petit, géant.
- 1 Paire de moulanges latérales, en pierre.
- 1 Gros Tour à for à extension 40" x 40"
- 1 Plaqueur à fer 6" x 24" x 20".
- 1 Drill à fer au diamètre de 16 pds.
- 1 Grand lot de poulies en fer et en bois.
- 2 Slides rests pour tourner le fer.
- 1 Machine à carder montée sur table de bois
- 1 Lot de courroies de cuir, neuves.
- 1 Bateau à vapeur "Anglesea".

Les engins Westinghouse pronant la moitié moins de vapeur pour donner autant de force. Les bouilloires Kingsley exigent la moitié moins de combustible pour donner la même quantité de vapeur. Demandez les circulaires. N'oubliez pas les planeurs Ballantine de Preston, dont les échantillons sont envoyés à la machine.

VIDAL, FILS & CIE,

Rue St-Paul, Québec
juillet 1895—mej. 3pms

ANNONCES NOUVELLES

Dans la Cour Supérieure.—P. Malouin.
Assemblée spéciale du Comité général du car-
nal.—E. Dorion.
Vente de bibliothèque paroissiale.—Pruneau
& Kirouac.

CANADA

QUEBEC, 22 Octobre 1895

LEUR DEFENSE

\$12,000,000 de dette flot-
tante

Voici encore un échantillon de la
défense de l'Electeur :

"Le Courrier a aussi chanté" la
dette flottante, et M. Taillon qui a
les chœurs et les refrains, comme à
20 ans, en donne paraît-il l'ap-
pât de cette dette flottante aux
électeurs de Montréal Centre.

"Il kur a chanté qu'en 1892, quand
les sauveteurs sont venus sauver la
province et chercher des notes, notre
dette flottante était de 12 millions de
piastres. Cela n'a pas empêché cepen-
dant l'un de leurs premiers acte-
après leur installation, ait été de se faire
payer leur traitement de ministres."

"Mais M. Taillon aurait commis la
ce que nous appelons par euphémisme
une extravagance de langage. Car si l'un
fut en croire l'ancien-tre-sorier M.
Hall, dans son discours budgétaire du
25 mai 1892, à la page 18, la dette
flottante de la province de Québec au
1er juillet 1892 était de \$3,530,798."

Pauvre Electeur ! Il a des yeux pour
ne point voir. Il ne s'est pas aperçu
que dans cette somme de \$3,530,798
n'était pas inclus l'emprunt de \$4,000,000
contracté pour deux ans par M.
Mercier en 1891. Ce qui portait la
dette flottante à \$12,500,000.

D'ailleurs que l'Electeur contre donc
le statut de 1890, 54 Victoria. Il y verra
aux pages 27 et 28 l'énumération des
sommes qui forment une dette flot-
tante accusée de \$10,862,333.

Nous disons aussi parce que c'était
la dette flottante que le gouverne-
ment Mercier admettait ; mais en ré-
sultat elle était beaucoup plus forte, comme
nous l'avons vingt fois démontré.

L'Electeur ne veut pas qu'on calcule
dans le chiffre de la dette flottante
\$4,227,891 de subsides aux chemins de
fer.

Et pourquoi ? Voici l'unique rai-
son que nous donne l'organe libéral :

"Il faut enlever l'addition \$4,227,891
de subsides aux chemins de fer. Et la
politique des chemins de fer qu'on
qu'on en dise, ce n'est pas M. Mer-
cier et son parti qui en sont responsables
tout seuls."

Ah ! ce n'est pas M. Mercier et son
parti qui sont responsables de ces \$4,227,891 !
Mais lisez donc, lisez le
préambule de votre bill d'emprunt de
1890 :

"Considérant que, le 26 décembre
1890, la dette flottante de la province
se composait entre autres des sommes
suivantes :

A. Subventions en argent aux che-
mins de fer, tel qu'exposé dans les ré-
solutions adoptées par l'Assemblée lé-
gislatrice le vingt-troisième jour de dé-
cembre 1890..... \$ 2,655,370

"Les premières 35 centes
par acre des subventions
en terres aux chemins de
fer, tel qu'exposé dans
les résolutions adoptées
par l'Assemblée législa-
tive le vingt-troisième jour
de décembre 1890..... 1,186,050

\$ 4,400,320

"Attendu que des crédits de che-
mins de fer ont été votés en 1888 pour
un chiffre d'environ \$3,000,000, etc."

Ainsi, en 1888, \$3,000,000 de subsi-
des accordés par le gouvernement Mer-
cier ; et, en 1890, \$4,400,320 accordés
par ce même gouvernement. Soit
\$1,400,000 de subventions aux chemins
de fer ajoutés par le gouvernement
Mercier à la dette flottante.

Vous ne pouvez remonter contre
vos propres chiffres et votre propre
statut.

L'Electeur poursuit :

"Il resterait donc \$4,302,907 pour
les cinq années du gouvernement Mer-
cier. Mais nous sommes d'avis que les
dépenses suivantes doivent être mises
à la charge des deux partis.

Pour les bâties du parlement \$ 735,463
Pour le nouveau palais de jus-
tice de Québec..... 653,189
Pour le palais de justice de
Montréal..... 26,325
Pour la commission de chemin
de fer Q. M. & O..... 12,000
Indemnités aux députés..... 400,000

\$1,826,976
En fin de compte, il ne restera
donc que \$2,475,931 à reprocher à M.
Mercier."

L'organe libéral voudrait retrancher
\$1,826,976 de la dette flottante,
sous le prétexte que les diverses dépen-
ses formant ce total seraient imputa-
bles aux deux partis. Nous n'admettons
pas cela. Mais à supposer que cette

présentation de l'Electeur serait fondée,
voici une réponse préemptoire à l'argu-
ment.

De votre propre aveu, d'après les
propres chiffres de M. Sheehy, vous
avez, durant votre règne, agrémenté
les dépenses ordinaires de la province :

De \$332,425.11 en 1888 ;
De \$511,011.39 en 1889 ;
De \$861,805.70 en 1890 ;
De \$1,052,913.20 en 1891 ;
Soit \$2,758,155.40 pour les quatre
exercices.

Or l'Electeur dit que de la dette flot-
tante contractée par M. Mercier il
faut retrancher \$1,826,976. Par consé-
quent ces \$2,758,155 auraient cou-
vert et au delà des dépenses qui gros-
sissent la dette flottante.

Ainsi, pas d'échappatoire, pas d'argu-
ments, pas de dénégations, voilà la position
du parti de l'Opposition et de l'Electeur,
son organe.

La vallée Matapédia

Monsieur le Rédacteur,

La saison qui finit a été très enco-
ragante en ce qui concerne la colonisa-
tion dans notre belle vallée, par le
grand nombre de nouveaux colons ven-
us de toutes parts, s'établir sur de
nouvelles terres, dans nos endroits.
La récolte ici a été des plus abondantes,
bien propres à encourager les nouveaux
venus, comme les anciens colons. On
calcule que plus de 300 familles
nouvelles, se sont établies d'une ma-
nière stable depuis le printemps et les
perspectives pour le printemps pro-
chain sont encore plus encourageantes.

De nouvelles industries surgissent
tous les jours dans les différentes pa-
roisses et sont d'un grand secours pour
les arrivants. C'est ainsi qu'à St-
Moïse on construit actuellement deux
grandes scieries à bardeau et épinette,
ce qui porte à trois ces industries.
L'une d'elles fonctionne déjà depuis un
an.

Ainsi le colon peut y trouver un mar-
ché de tous les jours pour son bois.

Enfin 10 à 15 familles de colons vien-
nent de prendre des lots et acheter
des terres dans cette paroisse dont la
qualité du sol est incomparable, rela-
tivement très plan.

A Sayage, deux moulins à seie sont
en construction. Cette nouvelle pa-
roisse est sans contredit la plus avan-
cément située de toute la Vallée
Matapédia.

Vous y voyez la une plaine de plus
de dix milles en profondeur et autant
en largeur, de belles et bonnes terres,
toutes très faciles à défricher et d'un
sol supérieur. Elle est traversée par
l'Intercolonial. Il y a une station.

Le Révérend M. Tremblay, ancien di-
recteur de l'Ecole d'Agriculture, à Ste-
Anne de la Pénitence qui vient de don-
ner, dans les différentes paroisses de la
Matapédia, des conférences, aussi in-
structives que pratiques, prétend qu'il
n'a rien vu de plus beau et avan-
cément dans une autre région agricole
qu'il a visitée.

Malheureusement, pour le dévelop-
pement et l'exploitation de ces belles
régions, les routes font défaut. Dans
St-Moïse et Ste-Marie de Sayage,
il n'y a pas encore une bonne
route pour atteindre le dixième rang,
ou si vous voulez les incomparables
cantons Atawagash et Nemtoyé. Déjà
quelques colons courageux sont à faire
du défrichement dans ces cantons.

Mais le manque de chemins les em-
pêche de s'y fixer avec leurs familles.

Donnez-nous des chemins et dans
peu d'années vous verrez surgir des pa-
roisses nouvelles comme par enchantement.

La Société Saint-Jean-Baptiste de
Saint-Sauveur de Québec, dans son
zèle patriotique et digne de tout éloges,
emploie la grande partie de ses revenus
à aider les colons de la Lac Saint-Jean.
N'y aurait-il pas, dans la ville de Qué-
bec une société qui prendrait sous son
égide les colons pauvres de la Matapédia ?

Il ne faudrait qu'une âme généreuse
pour faire partir le mouvement.

D'ailleurs, notre région n'est-elle pas
aussi chère aux intérêts de Québec que
le Lac Saint-Jean ? Ou vont nos produits,
sinon sur les marchés de Québec et
de Montréal.

A part l'exportation du bois, soit en
Angletterre, soit aux Etats-Unis, tous
les produits de notre région vont grossir
les marchés de ces deux grandes villes.

Nos commerçants, nos hommes d'aff-
aire vont tous faire leurs achats à
Québec. Plus la population sera grande,
plus le commerce de Québec sera
prospère.

Il est donc de l'intérêt des hommes
d'affaires de Québec, d'encourager effec-
tivement le développement rapide de
ces régions nouvellement ouvertes à
l'agriculture et à l'exportation des
immenses forêts encore vierges.

Nous invitons donc, tous les colons
de bonne foi, qui veulent se tailler un
domaine pour eux et leurs enfants, de
venir voir les incomparables terres
de la Vallée de la Matapédia. Ils y
trouveront de quoi satisfaire leurs légi-
times ambitions, ou y trouvant un sol
généreux et toujours un marché ouvert
pour leurs produits agricoles, comme
pour les bois de toutes sortes, qu'ils
peuvent exploiter avec avantage.

Trois cultivateurs d'une paroisse du
bas fleuve sont venus en corporation
à St-Moïse la semaine dernière. Ils ont
trouvé les terres si belles et si avan-
tageuses qu'ils ont acheté immédiatement
et ont promis de revenir avec dix
autres de leurs concitoyens. En avant
la Matapédia !

Merci Monsieur le Rédacteur.

St-Moïse, 18 octobre 1895.

LA BANQUE DU PEUPLE

Le rapport de la Banque du Peuple
au 30 septembre, comparé à celui de fin
août, est comme suit :

PASSIF	Septembre.	Août.
Billets en circulation.....	\$ 145,325	\$ 201,337
Dû au gov. fédéral.....	12,596	12,596
Dû au gov. provincial.....	235,143	235,143
Dépôts à demande.....	308,251	378,339
Dépôts à date fixe.....	3,339,189	3,875,167
Prêts d'autres banques.....	1,037,559	1,037,559
Dépôts par autres banq.....	75,000	75,000
Dû banques canadiennes.....	11,433	10,763
Dû banques à l'étranger.....	488	1,699
Dû banques en Angletterre.....	8,826	8,826
Autres actifs.....	99,655	9,994
Total du passif.....	\$4,953,951	\$6,039,923
ACTIF	Septembre.	Août.
Epèces.....	\$ 6,888	\$ 8,453
Billets de la Puissance.....	197,745	329,973
Dépôts au gov. fédéral.....	41,680	41,680
Billets d'autres banques.....	13,131	63,223
Dépôts d'autres banques.....	32,218	19,853
Dû p. banq. canadiennes.....	11,414	10,914
Dû p. banq. à l'étranger.....	18,584	7,514
Prêts à demande.....	23,832	20,300
Escomptes.....	2,949,458	4,260,616
Dettes en souffrance.....	2,133,481	2,117,912
Propriétés.....	159,561	155,419
Hypothèques.....	195,201	195,201
Edifices de la banque.....	353,660	353,660
Autres créances.....	118,357	311,461
Total de l'actif.....	\$6,597,348	\$7,808,948

Le rapport de la Banque du Peuple
porte cette mention : "Les mots ex-
posé fidèlement et clairement la situation
financière de la banque doivent être
rayés de la déclaration signée par les
caissiers conjoints."

Cette réserve doit être interprétée
favorablement et vise justement les
\$2,183,404 de dettes en souffrance, dont
une grande partie aurait dû être classée
dans les "Autres créances."

Nous tenons de bonne source, dit la
Presse, que les directeurs ont décidé de
ne pas payer les gros dépôts et que si
ce dépôts ne signent pas, ils courront
quand même la banque, et forceront ces
dépôts à les poursuivre et à mettre la
banque en faillite, afin de leur prouver
que ce sont ces gros dépôts qui ont
voulu la ruine des petits déposants.

LE PAPE ET LA FRANCE

La République

On mande de Rome que Léon XIII
s'est exprimé ainsi ces jours-ci sur la
question religieuse en France : "Nous
désirons, à tel dit, que tous les conflits
soient évités. Les réfractaires ont tort
d'accuser notre politique ; s'ils avaient
été dociles à nos instructions, la cham-
bre actuelle serait mieux composée. Ce
n'est pas nous qui avons établi la Répu-
blique, c'est la France qui se l'est don-
née. Que les royalistes se contentent de
la Providence pour l'avenir de leur
cause, c'est bien. Mais, présentement,
l'intérêt religieux doit tout primer et
c'est leur devoir de se placer sur le
terrain constitutionnel."

UNE COLONIE MODELE

Dans la question de l'enseignement
primaire au Manitoba, nous avons à
enregistrer l'exemple de la petite, mais
déjà florissante et courageuse paroisse
de notre grande province, celle d'une
colonie presque entièrement composée
de Belges hardis, patients, travailleurs
Bruxellois.

Les difficultés de la question scolaire,
le retrait de subsides, n'ont pour cela
frustré les pauvres petits du bien le plus
grand après la foi, de l'instruction,
l'éducation de l'esprit et du cœur, qui,
bien qu'élémentaire est la grande force
dans le struggle for life, et fut la pre-
mière semence du génie, pour un Sixte
Quint, — un Lincoln, — un Edison, tous
ces nicheteux arrivés, grâce d'abord à
l'instruction première, — auto-école, et
requis, — aux sommets des choses de
l'esprit.

Le digne prêtre qui guide les bons
Bruxellois Manitobais a compris cela
parfaitement. — Enfant de la Belgique,
il a combattu dans les luttes scolaires
de la bas, — c'est lui qui fut l'honneur
de fournir à Sa Grandeur Mgr l'Arche-
vêque de St-Boniface la collection des
manuels épiques belges sur cette
question, — mandements qui consen-
tent le courageux Prêlat dans ses tra-
vaux incessants pour sauver l'âme de
nos enfants. Monsieur le curé Willems
a pris courageusement sur ses épaules
la lourde charge d'instruire ses enfants,
il a entrepris cette tâche hardie de
déblayer les champs incultes de l'esprit
et du cœur de ses plus jeunes paroissiens,
— et on le voit dans son école, mo-
destement et courageusement enseigner
aux enfants, à tous ses enfants, la
lecture et l'écriture, et tout ce qui
concerne l'enseignement primaire. — Hon-
neur à son courage et à son modeste
dévouement. — Honneur aussi au désin-
téressement du docteur Verwilghen, de
Bruxelles, qui trouve le moyen de par-
tager cette tâche avec le Révérend
Monsieur Willems, — et s'est chargé de
l'enseignement de l'Anglais. — On voit
que leur programme est complet et que,
grâce à ces cœurs dévoués dont les pa-
rents Bruxellois ne peuvent assez ap-
précier la dévotion, on n'y perd pas
son temps. — Honneur encore une fois à
ces instituteurs improvisés, — et pais-
sent dans beaucoup de communes d'au-
tres hommes instruits suivre ce bel ex-
emple, — que nous sommes fiers de pla-
cer devant le jugement de nos lecteurs
catholiques. — Le Manitoba.

AVIS

M. Mathias Lillo, de Saint-Thomas
le Montigny, et M. J. J. Seindon,
narchand et maître poste de la Rivière-
Loup, en bas, sont autorisés à rece-
voir les sommes dues pour abonnement
au Courrier du Canada et au Journal
les Compagnes.

AVIS

M. Mathias Lillo, de Saint-Thomas
le Montigny, et M. J. J. Seindon,
narchand et maître poste de la Rivière-
Loup, en bas, sont autorisés à rece-
voir les sommes dues pour abonnement
au Courrier du Canada et au Journal
les Compagnes.

AVIS

M. Mathias Lillo, de Saint-Thomas
le Montigny, et M. J. J. Seindon,
narchand et maître poste de la Rivière-
Loup, en bas, sont autorisés à rece-
voir les sommes dues pour abonnement
au Courrier du Canada et au Journal
les Compagnes.

AVIS

M. Mathias Lillo, de Saint-Thomas
le Montigny, et M. J. J. Seindon,
narchand et maître poste de la Rivière-
Loup, en bas, sont autorisés à rece-
voir les sommes dues pour abonnement
au Courrier du Canada et au Journal
les Compagnes.

AVIS

M. Mathias Lillo, de Saint-Thomas
le Montigny, et M. J. J. Seindon,
narchand et maître poste de la Rivière-
Loup, en bas, sont autorisés à rece-
voir les sommes dues pour abonnement
au Courrier du Canada et au Journal
les Compagnes.

CONCOURS DU MERITE AGRICOLE
POUR 1896

AVIS

Le concours du mérite agricole aura
lieu, en 1896, dans les comtés de :
Bagot, Beauharnois, Bromé, Cham-
bly, Châteauguay, Compton, Drum-
mond, Huntingdon, Iberville, Laprairie,
Missisquoi, Napierville, Richelieu,
Richmond, Rouville, Sherbrooke,
Stanstead, Saint-Hyacinthe,
Saint-Jean.

D'après les règlements du conseil
d'agriculture, les personnes qui désirent
prendre part à ce concours doivent
procurer leur entrée au département
de l'Agriculture et de la Colonisation
le ou avant le 1er mai, chaque année,
sur des blancs qui leur sont remis sur
demande, par ce département.

Ces années dernières, un certain
nombre de personnes sollicitaient l'ex-
amen de leur forme par les juges, après
que le concours était ouvert sous pré-
texte qu'ils ignoraient d'avance que ce
concours devait avoir lieu dans leur
région.

Nous tenons à ce qu'il n'y ait pas de
malentendu à l'avenir à ce sujet, et
aucune entrée ne sera admise après
l'écoulement des délais fixés par les
règlements du Conseil.

Marché de Québec

FARINES ET GRAINS

Québec, 22 octobre 1895.	
FARINE—Patent extra, bari, 195 \$ 4 00 à 4 50	
Straight Bolor.....	3 79 à 3 85
Extra.....	2 40 à 3 38
Fort pour boulanger.....	4 20 à 4 38
Superfine.....	3 10 à 3 20
Fine.....	2 90 à 3 00
Farine de famille en poches de 100 liv.....	1 70 à 1 83
Patente extra, bari.....	4 00 à 4 50
Blé du Manitoba.....	0 00 à 0 00
Blé d'Idaho.....	0 55 à 0 55
" blanc.....	0 75 à 0 86
Pois.....	0 80 à 0 85
Les pois minot.....	1 25 à 1 40
Avoine.....	0 32 à 0 33
Orges.....	0 69 à 0 65

PROVISIONS ETC, ETC

Québec, 22 octobre 1895.	
Beurre frais par livre.....	\$0 16 à 0 22
Beurre salé par livre.....	\$0 14 à 0 16
Patates par poche.....	0 24 à 0 30
Châta par douzaine.....	0 15 à 0 20
Sucre d'étable par livre.....	0 7 à 0 8
Sirup d'érable.....	0 65 à 0 75
Fromage par livre.....	0 8 à 0 10
Oignons le minot.....	0 40 à 0 48
Pommes par baril.....	2 00 à 3 00
Orange boîte Floride.....	5 00 à 5 50
" Valence, caisse.....	5 50 à 6 00
" Canadienne, bari.....	5 50 à 6 00
Citrons, par boîte.....	3 50 à 4 00
Tabac Canadien en feuille par lb.....	0 12 à 0 15
Choux, douz.....	0 25 à 0 30

VOLAILLES

Québec, 22 octobre 1895.	
V. volailles, par couple.....	\$0 50 à 0 75
Oies.....	1 00 à 1 25
Cuarts.....	0 70 à 0 80
Dinde.....	2 25 à 3 00

LARD, JAMBONS, ETC

Québec, 22 octobre 1895.	
Port frais par 100 livres.....	\$5 60 à 6 60
" par livre.....	0 09 à 0 11
" Salé, par livre.....	0 10 à 0 11
" par baril.....	4 00 à 17 50
Jambons frais par 100 livres.....	0 71 à 0 80
" fumé par livre.....	0 14 à 0 11

BOUFS, MOUTONS, ETC.

Québec, 22 octobre 1895.	
BOUF 1ère qualité par 100 liv.....	\$ 7 00 à 7 50
" 2ème.....	6 00 à 6 50
" 3ème.....	5 00 à 5 50
" par livre.....	0 07 à 0 10
Mouton par livre.....	0 05 à 0 06
du printemps, chaque.....	0 09 à 0 10

POISSONS

Québec, 22 octobre 1895.	
ISSON—3écès le quintal.....	\$4 25 à 4 70
Morue verte le baril.....	4 00 à 4 50
Sammon, No 1.....	15 50 à 16 00
Harding du Labrador.....	4 00 à 5 50
Fruits par quintal.....	4 00 à 5 00
houe No 1, gr. bari.....	4 25 à 4 50
Halibut.....	4 25 à 4 50

POISSONS DE QUÉBEC

DANS LA District de Québec.	COUR SUPÉRIEURE
MATHEW MILLER, de la cité de Québec, ci-devant libraire, maintenant retiré des affaires et sans état.	Demandeur.

MARIA LOUISA TAPP, fille majeure, et
JAMES HANSON WILLIAM TAPP, Esq.,
lieutenant au régiment royal d'artillerie, tous
deux de Newton Park Villas, à Cheltenham,
dans le comté de Gloucester, en Angleterre,
et HELEN ELIZABETH ETHEL TAPP,
épouse de WILLIAM ROBERT MOORE,
Esq., avocat, tous deux de Barfield Gar-
dens, Wandsworth Common, à Londres, en
Angleterre, et le d. WILLIAM ROBERT
MOORE, pour autoriser sa dite épouse :

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre
dans les deux mois à compter de la dernière
publication du présent ordre.
Bureau du Procureur,
Québec, 21 octobre 1895.

P. MALOUIN,
Dépt. P. C. S.

W. C. LANGUEDOC,
Proc. Dm.

22 octobre, 21.

HUILE

FOIE DE MORUE

</

DERNIERE EDITION

TOUJOURS DE L'AUDACE

Au sujet de l'affaire Rolland et la Caisse d'Economie dont nous avons parlé samedi, l'Electeur a l'audace de répéter que le Juge Taschereau, en rendant jugement, a vertement blâmé le Gouvernement qui avait répudié le contrat Langlais. De deux choses l'une, ou bien notre confrère ne peut comprendre ce que veulent dire les mots, ou bien il fait une tentative éhontée de tromper le public.

Rétablissons les faits. La maison Langlais était tombée en faillite. Le curateur prépara un bordereau des réclamations dues aux créanciers. Parmi ces créanciers était la Caisse d'Economie qui fut colloquée pour \$17,500.95, étant 20 cents dans la piastre du montant que Langlais avait obtenu de cette institution en échange de ses billets et des lettres de cédit signées par M. Mercier et par M. C. Langlais. Un des créanciers, M. Rolland, contesta la réclamation de la banque, alléguant que la Caisse d'Economie ne pouvait réclamer le montant en question parce que, en vertu de la chartre, elle n'avait pas le droit de prêter de l'argent sur des valeurs de nature de celle que Langlais lui avait transportées en sûreté collatérale; le contrat intervenu entre Langlais et la Banque était radicalement nul et d'une nullité d'ordre public, parce que le droit de la banque lui défend de faire des transactions.

La Cour Supérieure décida que Langlais, représenté par Rolland, ne pouvait, après avoir obtenu les fonds de la banque, prétendre qu'il ne devait pas rembourser parce que les sûretés qu'il avait données n'étaient pas valables. En vertu de la maxime bien connue: que personne ne peut s'enrichir au dépens d'autrui, le tribunal décida que la banque avait le droit d'être colloquée comme les autres créanciers.

La Cour d'Appel modifia le jugement de la Cour Supérieure et c'est alors qu'eut lieu l'appel à la Cour Supérieure avec le résultat que nous connaissons.

Rolland ayant répété les mêmes arguments devant ce dernier tribunal, le Juge Taschereau déclara qu'il trouvait dans la position prise par le contestant Rolland une tentative pour voler la banque au nom de l'ordre public, et c'est alors qu'il prononça les paroles rapportées par l'Electeur comme suit:

"L'appel doit tomber. J'aurais été disposé à renvoyer cet appel sans même entendre la partie adverse.

"Une pareille tentative pour voler cette banque au nom de l'ordre public, une telle prétendue défense des intérêts publics, dans le but de faire perdre une créance légitime ne saurait être contenue par une cour de justice.

"La prétention des appelants que Langlais n'a reçu aucune considération pour l'obligation qu'il a contractée de payer à la banque \$85,500 avec intérêts est traitée d'absurde."

Le gouvernement n'avait rien à voir dans ce procès, n'était aucunement représenté et n'avait pas un mot à dire. Nous répétons que le juge Taschereau n'a fait allusion au gouvernement ni de près ni de loin, ni directement ni indirectement. Il faut à l'Electeur, pour persévérer dans son mensonge, une audace et une impudence que l'on rencontre rarement dans le journalisme.

LA LOI DES BACHELIERS

Les avocats travaillent à son abolition

Le barreau de Montréal s'est réuni samedi, en assemblée, au palais de justice.

Il a été sérieusement question de travailler à faire rappeler par la législature la loi conférant aux B. A. — bacheliers-ès-arts — des collèges affiliés à l'Université le privilège d'être admis "ipso facto" à l'étude des professions libérales.

Un comité composé de M. Robitoux, bachelier, Globenky, syndic, Carter et Dandurand a été nommé pour s'en tendre avec la Chambre des Notaires et le Bureau des médecins examinateurs à cet effet.

On s'est aussi occupé de la question du vestiaire, sans résultat pratique.

De plus, il y a été question sur une suggestion de M. Bauehamp, C. R., d'accepter comme coiffure de costume pour les membres du barreau la toque classique des universités américaines. On n'a pas conclu.

LE FILS DU MILLIONNAIRE MACKAY

Tué accidentellement

San Francisco, 21 — John W. Mackay junior s'est fait tuer à Paris en tombant en bas de son cheval. Il était le fils aîné du millionnaire John W. Mackay.

Lui et son frère George, âgés de 23 ans, étaient les seuls enfants du millionnaire.

Depuis six mois tous deux étaient en vacances en Europe. La nouvelle a été télégraphiée au père.

Cercle catholique

Il y aura demain soir, à huit heures, une séance littéraire et musicale au cercle catholique, pour l'ouverture de la saison des conférences.

L'honorable M. Chapais, président, donnera une conférence sur ce sujet: "Pamphlétaires et satiriques."

L'Union chorale Palestrina exécutera un joli programme et M. A. Rivard, avocat déclarera un des meilleurs morceaux de son répertoire.

Les dames sont admises.

L'élection de Montreal

C'est aujourd'hui l'élection de Montréal.

Nos renseignements ne nous promettent pas une victoire. Il nous paraît plus problématique que M. McDonnell soit élu.

Jusqu'à jeudi dernier nous étions sûrs de l'élection. Mais la nomination intempestive de l'honorable M. Curran comme juge au milieu de la lutte est venue compromettre fatalement le succès, en mécontentant à la fois l'élément anglais et l'élément canadien-français.

On a vu par la grande assemblée anglaise de samedi soir en faveur du Dr Guérin combien cette nomination au moins prématurée a fait de mal à notre cause.

OBITUAIRE

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Vve Honoré Chassé, arrivée hier en cette ville. Mme Chassé a succombé à une longue et douloureuse maladie supportée avec la résignation d'une vraie chrétienne.

Elle était la mère de notre ami, M. Honoré Chassé, surintendant des Pêcheries au département des Terres de la Couronne.

Nous offrons nos condoléances à la famille.

LE CANAL DE PANAMA

On pourrait le terminer en six ans avec £20,000,000

Londres, 21 — Sir Henry Tylor, ex-président de la compagnie du Grand Tronc, publie une lettre où il indique de nouveaux plans pour terminer le canal de Panama. Il rapporte que l'on se propose de construire deux grandes écluses, l'une traversant la partie supérieure de la rivière Chagros, l'autre, la partie inférieure, en dessous de son confluent avec la rivière Obispo. On formera ainsi deux lacs qui fourniront l'eau à tout le canal. Il y aura dix écluses qui élèveront l'eau à 170 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Sir Henry prétend que l'achèvement du canal peut être fait en six ans et pour la somme de £20,000,000.

L'Eglise de Bienville

La construction de l'église de Bienville est décidée. Des souscriptions ont été demandées dimanche du haut de la chaire de N.-D. de Lévis.

M. David Ouellet en est l'architecte.

LE COMMERCE DU CANADA

Exportation et importations

Ottawa, 21 — Les rapports commerciaux du premier quartier de l'année fiscale courante accusent une augmentation dans le commerce, qui se fait sentir d'un bout à l'autre du pays. Le total des exportations pour le premier trimestre de 1894-95 a été de \$31,555,471, tandis que pour la même période 1893-94 il a été de \$35,373,730, soit une augmentation de \$718,259. Pour le mois de septembre dernier les exportations ont été de \$10,497,531, tandis qu'elles ont été de \$11,966,052 pour septembre 94. Cette différence est cependant, compensée par le mois de juillet et août.

Les importations ont été moins considérables durant tout le trimestre, bien qu'elles aient été plus dans le mois de septembre 95. Les importations pour le premier trimestre 1894-95 se sont montées à \$30,939,398, tandis que celles de la même période pour l'année ont été de \$29,424,759.

Tout bien compté, la perspective du commerce est des plus rassurantes pour le pays.

LES ALLEMANDS

Ils veulent que leur langue soit enseignée dans les écoles

Winnipeg, 21 — Le Territoire du Nord-Ouest a maintenant une question d'écoles à demander qu'elle diffère un peu de celle du Manitoba. Les Allemands qui composent une partie notable de la population, viennent d'adresser au gouvernement une requête demandant que dans les écoles anglaises une partie des heures de classe soit allouée à l'enseignement de l'Allemand.

La requête demande aussi le secours pour l'entretien des écoles entièrement allemandes.

Danger pour la paix

Paris, 21 oct. — Le Figaro, dans un article consacré au différent entre l'Angleterre et le Venezuela, trouve l'élément de la conduite de l'Angleterre qui prend pour habitude de lancer des ultimatum, ce qui peut être un danger pour la paix générale.

Sur le Grand-Nord

L'excursion de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur

C'est hier qu'a eu lieu l'excursion annuelle de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, organisée dans le but de favoriser la colonisation. Cette excursion a parfaitement réussi. Plus de 200 québécois ont pris passage sur un convoi spécial de la compagnie du chemin de fer du Lac St-Jean, et pendant le trajet, le nombre des excursionnistes s'éleva à plus de 400. Parti à 7.30 hrs a. m. de la gare, le train arrivait à Grand-Mère à une heure de l'après-midi, après avoir fait halte aux principales stations intermédiaires: Charlebourg, Lorette, Ste-Catherine, Valcartier, Lac St-Joseph, St-Raymond, Allan's Mill et Rivière-à-Pierre, sur le chemin du lac St-Jean, Notre-Dame des Anges, Lac au Sabie, Ste-Thérèse et St-Tite, sur le chemin du Grand-Nord.

Il y avait à bord du train les Révérends MM. Hoffman, curé de Charlebourg; Bergeron, curé de St-Raymond; Bélanger, ancien curé; Janelle, curé de Ste-Thérèse; Grenier, curé de Ste-Thérèse, et le R. P. Drouot, O. M. I., chapelain de la section de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur.

Parmi les laïques: MM. E. Beaudet, Edwin Pope, Piddington, H. Andrews, R. F. Riester, Alex. Hardy, le conseiller de ville Piquet, Th. LeFebvre, avocat, J. U. Laird, Dr Parks, jr., et les représentants de l'Évêché, du Morning Chronicle, du Mercury et du Courrier du Canada.

La Société St-Jean-Baptiste était représentée par MM. A. Rochette, président; J. B. Therrien, vice-président; T. Poitras, trésorier; J. Lachance, secrétaire; D. Marsin, T. Gagnon, S. Tardotte, D. Welch, J. Jobin et plusieurs autres.

Un grand nombre de dames ont pris part à cette excursion, entre autres les Sœurs et les élèves du couvent de St-Tite.

Une quarantaine de cultivateurs se sont arrêtés à Notre-Dame des Anges, à Ste-Thérèse et à St-Tite, pour visiter les terres de la seigneurie des Grondines, dans le but de choisir des lots pour leurs enfants. Ils visiteront les terres, aujourd'hui, en compagnie de l'agent du gouvernement provincial. En passant, cette partie de la province nous a paru être très fertile, et nous pouvons citer à l'appui le développement rapide des nouvelles paroisses qui ont surgi depuis une vingtaine d'années dans cette région.

Rendus à Grand-Mère, les excursionnistes ont consacré le temps disponible à visiter la magnifique pont que la compagnie du Grand-Nord vient de jeter sur le St-Maurice, l'immense fabrique de pulpe qui se trouve à un mille plus haut que le pont, et les chutes du St-Maurice. Les sportsmen se sont lancés dans la forêt, et plusieurs d'entre eux ont eu la chance d'abattre de superbes perdrix.

A l'endroit où le chemin de fer du Grand-Nord traverse la rivière Saint-Maurice, on y a exécuté des travaux énormes pour établir la voie. Sur un parcours de cinq à six arpents, le chemin est ouvert sur le bord de précipices et de ravins d'une grande profondeur; en certains endroits, le remblai atteint une hauteur de trente à quarante pieds, et lorsque vous passez sur ces véritables montagnes de sable, vous sentez la peur vous envahir, et, si vous tentez de la chasser, elle fait comme le chagrin, elle revient au galop. Mais le convoi qui nous transporte continue de s'avancer majestueusement au-dessus de ces abîmes, et le voilà déjà sur le pont de fer dont la hauteur est d'environ 70 à 75 pieds, et la longueur, d'une falaise à l'autre, de deux à trois arpents. Plusieurs ouvriers sont employés à parachever cette gigantesque construction et à lui donner sa dernière toilette en la peignant en rouge. Lorsque vous êtes au milieu du pont, un panoramique vraiment grandiose s'offre à votre vue: les chutes du St-Maurice divisées au centre par un énorme rocher qui a l'apparence d'une bonne femme et que l'on a baptisé du nom de Grand-Mère, la fabrique de pulpe, des milliers et des milliers de pièces de bois qui s'élèvent comme en amphithéâtre près de la manufacture, la forêt qui s'étend au loin, les bords escarpés et sauvages de la rivière qui roule ses eaux tantôt avec fracas, tantôt avec limpidité, etc.

La construction du pont et les travaux de terrassement de chaque côté de la rivière ont dû coûter extrêmement cher à la compagnie.

Après avoir satisfait amplement notre curiosité, nous avons repris le chemin de la ville. Le train, parti de Grand-Mère à cinq heures et demie, est arrivé à Québec à onze heures et quarante-cinq minutes. Les excursionnistes ont eu l'air d'avoir fait un aussi beau voyage et d'avoir pu, par une dépense insignifiante, contribuer à aider au progrès de la colonisation, but que poursuit avec tant de dévouement la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur.

DISPUTE POUR L'ALASKA

A propos des lignes de démarcation

Seattle, Wash 21 — Les habitants de l'Alaska sont très excités à propos de la question des limites et veulent prendre des mesures pour que la chose soit réglée sans délai. Ils ne veulent pas que ce qu'ils appellent la partie la plus riche de l'Alaska devienne la propriété de la Colombie anglaise et ils disent qu'ils se battront plutôt que de consentir à cela.

ASSAUT MEURTIER

Il tirera sur ceux qui voudront l'arrêter

Tweed, Ont., 21 — Une grave affaire est arrivée ici samedi après-midi. Robert Parker, un chasseur qui demeure sur une petite terre à deux milles d'ici, s'est offensé contre son voisin, un nommé Johnson, qui prenait de la terre de la place où Parker l'avait placée dans le chemin, pour la mettre chez lui.

Parker dit à Johnson de le laisser là, mais celui-ci refusa. C'est alors que prenant son fusil, Parker visa Johnson mais le coup ne partit pas. Il assembla alors le pauvre diable de coup de crosse de fusil, et s'empara des chevaux et de la voiture de la victime, il courut s'enfermer chez lui. Il est enfermé avec deux carabines et est décidé à tuer quiconque viendra pour l'arrêter.

GRANDE DECOUVERTE

Un remède contre le choléra

Tokio, 22 — On a annoncé il y a quelques semaines que le Dr Katzko, un savant de Tokio, a découvert un remède sûr contre le choléra. Personne ne connaît encore la nature de son traitement et l'on suppose qu'il ne fera pas part à la science de son traitement avant longtemps.

Un ouvrier perd la vue

Frédéric Racine, résident au Chateau-Richer, a été, samedi dernier, victime d'un accident qui a failli lui coûter la vie. Etant occupé à manier un forçat dans un trou déjà chargé de poudre, le coup partit et la pierre vint en éclats, blessant mortellement l'infortuné ouvrier. Des parcelles de pierre entrèrent dans les yeux du malheureux et le rendirent aveugle. Le blessé a été transporté à l'Hôtel Dieu.

La guérison du cholera

New-York, 21. — Une dépêche de Tokio, Japon, annonce que le Dr Kitazaki a découvert un spécifique contre le choléra. Sur 83 patients, 12 seulement sont morts, ce qui a fait tomber la mortalité de 68 à 15 pour cent.

Le docteur a jusqu'ici refusé de faire connaître la nature de son remède.

FAITS DIVERS

Le bal du carnaval

Il y a eu hier après-midi réunion du comité du bal du carnaval. M. R. R. Dubélagissait comme président et M. E. Joly de Lotbinière, comme vice-président.

Bien que rien de définitif n'ait été décidé, il n'y a aucun doute, d'après le ton de l'assemblée, que rien ne clochera sous ce rapport.

Neige

Il a neigé samedi à St-Flavie et dimanche à Fraserville. Hier il a neigé à St-Hyacinthe et c'est à notre tour, ce matin.

A Lewiston en voiture

Un M. Moroney charretier de Québec-Sud, part demain de Lévis pour se rendre à Lewiston en voiture. Le trajet durera 8 jours au moins.

Comités de quilles et de billards

Les comités de quilles et de billards du carnaval se sont réunis hier soir aux salles de l'association athlétique de St-Roch. M. C. Roy a été nommé président et M. A. Talbot secrétaire.

Les clubs de quilles et de billards de Montréal et Ottawa viendront concourir à Québec durant la semaine du carnaval.

Installation de la Cour des Forestiers

Le 20 octobre courant, on a lieu à St-Alexandre, comté de Kamouraska, l'installation par M. H. A. Caron, Député, H. C. R., pour Cour de Forestiers Catholiques: "Cour de St-Alexandre, No 543."

Le 20 octobre, ont été les officiers: le Révérend C. F. J. Bourque, ptre, chapelain; Horace Pelletier, C. R., Romain Thériault, ex-C. R., Henri Dandurand, vice-C. R., G. E. Michaud, trésorier; J. J. Parent, sec.-financier; Jos. Fortin, Jos. Dufour et G. B. Langlois, syndics; et C. A. P. Beaulieu, sec.-arch.

Après l'installation des officiers, l'officier installateur a suspendu les procédures pour permettre aux membres de faire des allocations. Le Révérend Père chapelain et M. P. H. A. Caron ont fait, entre autres, de magnifiques harangues qui ont soulevé des tonnerres d'applaudissements. Après quoi tous les membres se sont rendus avec leurs insignes processionnels à l'Eglise pour la bénédiction solennelle du Saint Sacrement. L'organisation de cette belle cour, est due à M. A. M. Ouel et commis-voyageur, qui a lieu de se féliciter de ce beau succès.

C. P. A. BEAULIEU, Secrétaire-archiviste, St-Alexandre de Kamouraska, 21 octobre 1895.

Mort de M. Cléophas Rochette

M. Cléophas Rochette, grand fabricant de chaussures de St-Sauveur, est mort ce matin à 5 heures d'une attaque d'apoplexie dont il a été frappé vers 10 heures, hier soir.

M. Rochette était âgé d'environ 50 ans. Il laisse une famille de plusieurs enfants.

Université Laval

Mgr Hamel continuera ce soir, à l'Université, à huit heures et un quart, le cours d'éloquence par lequel commencent les années dernières. Il terminera cette année le langage du geste, dont il donnera les lois générales.

Ce cours, public pour les hommes, se continuera tous les mardis à la même heure.

Les Cordes. NO 20.

Le son d'un piano est produit par la vibration des cordes. La tension d'une corde détermine le nombre des vibrations, d'où il suit clairement que si une corde s'étend ou se relâche, elle perd sa valeur. Une tension résistante, voilà le point vital des cordes d'un piano.

Les cordes du piano "PRATTE" peuvent résister à une tension de 275 livres à 635 livres, suivant leur dimension, depuis la plus petite jusqu'à la plus grosse.

On trouve dans d'autres pianos des cordes qui se brisent à une tension variant de 165 livres à 418 livres, quoique faites de fils de même grosseur que celles du piano "Pratte".

Un fait intéressant, c'est que le piano "Pratte" possède 228 cordes, avec une tension réunie de 59,660 livres. La corde de la plus basse note a 25 vibrations à la seconde, et celle de la plus haute note en donne 4,136.

Dans le piano "Pratte" les cordes filées de la basse sont recouvertes de fils de cuivre de la meilleure qualité, au lieu de l'étain avec du métal blanc ordinaire; elles produisent ainsi un son plus grave et plus net.

Les cordes du piano "Pratte" sont passées à l'épreuve d'un appareil ingénieux inventé par Monsieur Antonio Pratte.

Il n'existe pas d'instruments qui fournissent un son plus pur, plus régulier et plus soutenu que le piano "Pratte".

Venez les entendre à nos salles de vente.

On rapporte que le croiseur *Constante* a saisi une goélette chargée de 57 barils de boisson de contrebande, qu'il a remorquée à Rimouski.

COMMISSION DU HAVRE DE QUEBEC

A une assemblée des Commissaires du Havre de Québec, tenue dans leur bureau, dans la Haute-Ville de la Cité de Québec, étant le lieu ordinaire de leurs assemblées, VENDREDI, le onzième jour d'octobre, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quinze, à trois heures de l'après-midi, à laquelle assemblée furent présents les Commissaires suivants:

Edmond Giroux, écuyer, Président.
Robert H. Smith, écuyer.
Julien Chabot, écuyer.
Félix Carbay, écuyer, M. P. P.
William Rae, écuyer.
Richard R. Dobell, écuyer.
Arthur J. Turcotte, écuyer, M. P. P.
Victor Châteauneuf, écuyer, M. P. P.

formant un quorum des Commissaires du Havre de Québec, le RÈGLEMENT suivant se rapportant aux vaisseaux jettant l'ancre dans le Port, ou passant à travers une certaine partie du Havre de Québec, fut lu pour la première fois, et il fut ordonné qu'il soit publié deux fois d'ici deux semaines dans chacun des papiers-nouvelles suivants: *The Morning Chronicle* et *Le Courrier du Canada*, avant sa mise en force:

"Vu qu'il est nécessaire, pour assurer un service de traversée sûr entre Québec et Lévis, qu'un règlement soit fait, à l'effet de prohiber le mouillage des vaisseaux dans la zone des bateaux traversiers; et obliger les vaisseaux passant à travers une certaine partie du Havre, de conserver une distance raisonnable du bout des quais, il est par les présentes ordonné et résolu par les Commissaires du Havre de Québec, comme suit:

1. Aucun vaisseau ne mouillera dans cette partie du Havre de Québec bornée au nord par une ligne tracée du coin Sud-Est du quai appartenant à la succession de feu James Gibb, généralement connu sous le nom de quai Crawford, au coin Sud-Ouest du quai appartenant à la succession Lagaveux, généralement connu sous le nom de quai Barras, à Lévis; et au Sud, par une ligne tracée du milieu de la Halle du commerce Châlain au coin Nord-Est du quai appartenant à la succession de feu D. D. Young, généralement connu sous le nom de quai Simpson, à Lévis, formant une distance d'environ quatre cents verges, mesure anglaise, ou un cinquième d'un mille nautique;

2. Tout transatlantique et tout voilier en toune, en passant du côté nord (Québec) du fleuve, dans le Havre de Québec, soit en montant ou en descendant, depuis la chapelle des Marins jusqu'à l'entrée des bassins Louis, devront s'arrêter à un minimum une demi (1/2) encablure de l'extrémité des quais;

3. Le commandant, le propriétaire ou le pilote en charge de n'importe quel vaisseau, ou tout autre personne que ce soit, qui enfreindra le présent RÈGLEMENT, encourra pour chaque contrevenance, une pénalité n'exécédant pas quarante (\$40.00) piastres.

EDM. GIROUX, Président.

JAS. WOODS, Secrétaire-Trésorier.

AVIS.

AVIS est par le présent donné que le RÈGLEMENT ci-dessus a été lu pour la première fois à l'Assemblée des Commissaires du Havre de Québec, tenue le 11 d'octobre, et sera lu pour la seconde et dernière fois à l'Assemblée dite Comandante du Havre de Québec qui sera tenue, VENDREDI, le 25 du courant, à 3 heures de l'après-midi.

JAS. WOODS, Secrétaire-Trésorier.

18 octobre.—11.

G. H. BURROUGHS, COMPTABLE PUEL ET LIQUIDATEUR.

NOUS DONNONS UNE ATTENTION spéciale à la part de nos actionnaires, action de nos livres et préparations de bilans.

G. H. BURROUGHS, Comptable Trésorier et Liquidateur.

BUREAU N° 35, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC

J. I. LAVERGNE, Procureur des Requêtes.

5 octobre 1895.—1m.

Nouvelles Etoffes a Robes!

NOUVELLES ETOFFES A ROBES. Nouveaux Patrons en Costumes, Nouveaux Patrons en Crêpons, Nouveautés en Etoffes à Robes. Etoffes Noires Satinées, Crêpons Noirs Fantaisie, Etoffes Noires Fantaisie. NOUVELLES ETOFFES A ROBES.

Serges de laine Noires, 40 pcs de large. Seulement 30c la verge.

Nouveautés en Jupons de Soie, Nouveautés en Jupons de Fentre, Nouveautés en Jupons Fantaisie, Nouveautés en Jupons Tricotés.

Glover, Fry & Cie.

La Banque du Peuple. AVIS AUX DEPOSANTS.

UNE CIRCULAIRE a été adressée par la maille à chaque déposant, à sa dernière adresse, telle qu'indiquée dans les livres de la Banque.

Les déposants qui n'ont pas donné avis de leur changement de résidence, sont requis de se présenter sans délai au bureau de la Banque où se trouve leur compte de dépôt, afin de recevoir communication de la circulaire préparée par le directeur et le comité de consultation choisi par les actionnaires et les déposants, et aussi de recevoir des officiers les explications qui peuvent être requises.

Pour la commodité des déposants, les bureaux de la Banque de St-Jacques de la Banque du Peuple, rue St-Joseph, seront ouverts

DE 7.30 A 8.30 HEURES DU SOIR pour que l'on puisse s'y adresser à cette fin.

Québec, 10 octobre 1895.

P. B. DUMOULIN, Directeur.

10 octobre 1895.

La Caisse d'Economie

NOTRE-DAME DE QUEBEC.

AVIS est par le présente donné que le et après le PR. AMER. NOVEMBRE prochain, et jusqu'à l'aval ordre, le taux maximum d'intérêt alloué sur les dépôts à cette banque sera de TROIS ET DEMI PAR CENT par année, d'après une entente entre les Banques de cette ville.

L'intérêt sera calculé sur la balance minimum du mois, comme par le passé.

— Québec, 5 octobre 1895.

Par ordre, L. C. MAROUD, Sec.-Trés.

5 octobre 1895.—1m.

BEHAN Bros.

ABANDON DES AFFAIRES

GRANDE VENTE

Bon Marché

\$95.000

De marchandises de première classe à être vendus au prix coûtant, y compris toutes les importations de cette saison

POUR ARGENT COMPTANT

LE MAGASIN ET DEUX LOUEMENTS AU-DESSUS à louer.

BEHAN BROS.

UNE Assemblée Spéciale

COMITE GENERAL

CARNIVAL D'HIVER

QUEBEC

AURA LIEU A

l'Hotel de-Ville

MARDI, le 22 courant, à 8 Hrs P. M.

Pour affaires importantes.

Tous les membres sont priés d'y assister.

N. B.—Rapport des sous-comités, etc.

Par ordre, ERIC DORION, Secrétaire.

21 octobre 1895.—21C

SOCIETE

CONSTRUCTION PERMANENTE DE QUEBEC.

SAMEDI, le 2 NOVEMBRE prochain et après, la Société paiera aux actionnaires de fonds Permanent un dividende semi-annuel de TROIS PAR CENT

Et un bonus de un demi par cent.

Le livre de transferts d'actions sera fermé du 20 au 31 OCTOBRE courant inclusivement.

Par ordre, G. GOUTEREAU, Secrétaire.

Québec, 17 octobre 1895.

17 oct. 1895.—1m.

VIEN DE PARAITRE

IMPRESSIONS DE VOYAGE par l'abbé Henri Gagnon.

Joli volume de 160 pages, en vente chez tous les libraires et à ce bureau. Prix 50c